



Fonction Publique

Salaires Fonction publique

Le (non) rendez vous salarial du 17 octobre 2018 discussions autour de clopinettes

Ce « Rendez-vous salarial » s'est tenu dans un contexte de suppressions d'emplois (120000 sur le quinquennat), et de fortes restructurations/privatisations de missions générées par les orientations du programme Action publique 2022.



Les attaques contre le statut général de la fonction publique se multiplient pour pallier aux suppressions d'emplois et pouvoir déplacer les agent-es comme des pions :

- > le contrat en lieu et place du statut,
- > la mobilité forcée,
- > les plans de départs volontaires,
- > la remise en cause des instances de dialogue social, CHS CT et CAP,
- > et enfin la rémunération au mérite, qui remet en

cause l'objectivité et la neutralité du fonctionnaire dans l'exécution de ses missions, et aggrave les inégalités femmes-hommes.

Dans ce contexte, le « **Rendez-vous salarial** » (2eme épisode puisqu'un premier, déjà décevant avait eu lieu le 18 juin) aurait dû représenter un enjeu autour de la question de la reconnaissance du travail des agent-es.

Il n'en a rien été.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contactfp@solidaires.org,

[fb @USolidaires](https://www.facebook.com/USolidaires) [twitter @UnionSolidaires](https://twitter.com/UnionSolidaires)

31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris, 01 58 39 30 20



Les annonces du secrétaire d'Etat

-> **L'exonération de la part salariale des cotisations sociales relatives aux heures supplémentaires**, à l'instar du secteur privé dans le but affiché d'encourager les heures supplémentaires : Les fonctionnaires seront exonérés des 5 % de cotisation RAFFP, et les contractuel-les de la cotisation pension de l'IRCANTEC. La CSG et la CRDS restent prélevées, bien sûr. Mais là aussi pas de miracle, c'est la branche « famille » qui devrait financer le tout ! Ce n'est que du trompe-l'œil puisqu'on donne et on reprend en même temps.

-> Confirmation de la **mise en œuvre de PPCR** au 1er janvier 2019 (après son report d'une année) : ce qui ne fait que valider les mesures prises sous Sarkozy avec l'ensemble des attaques de la fonction publique prévues dans PPCR ! Le secrétaire d'Etat n'arrête pas de mettre PPCR en avant comme étant les vraies mesures salariales qu'il prend pour les fonctionnaires !

-> « **Revalorisation** » de l'**investissement des agents du secteur hospitalier** (aides soignantes) par une prime d'assistance gérontologie, et par le déplaçonnement des heures supplémentaires des agents hospitaliers porté à 20h au lieu de 15h.... De qui se moque-t-on vu l'absence de paiement des millions d'heures supplémentaires déjà non payées dans ce secteur ?

-> Mise en place d'un « **plan vélo** » : pour encoura-

ger les trajets domicile travail, une mesure de 200 euros par an. Pour rappel, Solidaires avait demandé une prise en charge employeur à hauteur de celle du Pass Navigo parisien (remboursement de 75 euros x 50% mensuel).

-> La **GIPA** est reconduite en 2018 (le texte est en cours de signature).

-> Confirmation de la **revalorisation des frais de mission** décidée au rendez-vous salarial de juin (remboursement des nuitées à 70€, 90€ pour les grandes villes, 110€ pour Paris, et faible revalorisation des frais kilométriques, très loin du barème kilométrique de l'administration fiscale).

-> Le gouvernement réexamine la **protection sociale complémentaire** des agents publics. Les trois inspections (IGF, IGA, IGAS) sont chargées de l'élaboration d'un rapport à ce sujet, pour des constats et propositions. Ce rapport sera rendu en 2019. Pour rappel : cette mesure avait été annoncée comme hypothèse de la compensation de la mise en place des journées de carence ! Pour l'heure, aucune mesure n'est prise.

-> **Amélioration de l'aide au logement pour les « primo-entrants »** dans la fonction publique envisagée, extension de l'Aide à l'Installation des Primo-entrants à la zone ALUR. Cette mesure est intégrée au PLF 2019 sur la base d'un budget identique à 2018 et donc au détriment des autres prestations d'action sociale.

Saupoudrage et mesurette face à la baisse du pouvoir d'achat !

Solidaires a souligné qu'il s'agit là d'un saupoudrage de mesurette alors que les agent-es publics ont subi une perte de pouvoir d'achat de 7,3% de 2010 à 2017, et de 19% depuis 2000 !

Solidaires a dénoncé l'exonération de la part salariale des cotisations sociales pour les heures supplémentaires. L'exonération de cotisation sociale réduit le financement de la protection sociale, remettant en cause le salaire « socialisé ». Le gouvernement est dans la logique libérale du « travailler plus » pour gagner... peu ! De la même manière, en juin dernier, le RV salarial avait connu comme annonce la revalorisation de 10 € par jour de CET racheté. C'est au contraire à **des créations d'emplois** qu'il faut procéder, pour un **partage du travail sans flexibilité**. Comme cela a été le cas lors du précédent rendez-vous dit « salarial », du 18 juin dernier, les agent-es publics n'auront eu droit qu'à des clopinettes. La **revalorisation du point d'indice** n'est plus un sujet depuis longtemps, pas plus que le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat. **Solidaires revendique 60 points pour toutes et tous.**

Solidaires Fonction publique a quitté la séance avant la fin, considérant que les annonces apportées ne répondent pas aux enjeux de la reconnaissance du travail des agent-es publics. Solidaires a exigé l'ouverture de véritables négociations salariales.